Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral de la justice OFJ
Casier judiciaire suisse

Casier judiciaire suisse: extrait 1 destiné aux autorités

Destinataire
Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation SESPP

But
Assurer l'exécution des peines et des mesures

Etabli par
Eleonora Renevey

Données d'identification

Nom	Baeriswyl	Lieux d'origine CH	Alterswil
Nom de célibataire	Baeriswyl	Nom parent 1	Baeriswyl
Prénom(s)	Romain	Prénoms parent 1	Fabienne Agnès
Date de naissance	16.02.1988	Nom parent 2	Baeriswyl
Sexe	masculin	Prénoms parent 2	Norbert
Nationalités	Suisse	Domicile (Etat / lieu)	Suisse / 1786 Sugiez
Pays de naissance	Suisse	Catégorie d'étrangers	
Lieu de naissance	Châtel-Saint-Denis	Source des données	CdC-UPI

Anciennes identités

Nom	Baeriswyl	Prénom(s)	Romain	Date de naissance	16.02.1988

Identités secondaires

Nom	Baeriswyl	Prénom(s)	Romain	Date de naissance	16.02.1988
Nom	Baeriswyl	Prénom(s)	Romain	Date de naissance	16.02.1988
Nom	Baeriswyl	Prénom(s)	Romain	Date de naissance	16.02.1988
Nom	Baeriswyl	Prénom(s)	Romain	Date de naissance	16.02.1988
Nom	Baeriswyl	Prénom(s)	Romain	Date de naissance	16.02.1988

Jugement 1

Date du jugement	28.02.2013
Autorité	Ministère public de l'arrondissement de La Côte, Morges
date de notification	28.02.2013
Date d'entrée en force	28.02.2013
Numéro de dossier	PE12.021302-XCR

Infractions

violation de domicile
art. 186 CP
Date de l'infraction: 19.07.2012-20.07.2012

dommages à la propriété
art. 144 al. 1 CP
Date de l'infraction: 19.07.2012-20.07.2012

vol simple
art. 139 ch. 1 CP
Date de l'infraction: 19.07.2012-20.07.2012

Sanctions

Peine pécuniaire, 75 Jours-amende de CHF 15.00
sans sursis exécutoire

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours rétrospectif
art. 49 al. 2 CP

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

Décisions ultérieures

D-LibC Libération conditionnelle

Date de la décision	06.10.2017
Autorité	Office des juges d'application des peines Lausanne
Numéro de dossier	-
Concerne le jugement	08.09.2014, Ministère public de l'arrondissement Lausanne, PE14.016584-MRN 06.05.2014, Ministère public de l'arrondissement Lausanne, PE14.002842-MRN 28.02.2013, Ministère public de l'arrondissement de La Côte, Morges, PE12.021302-XCR
Se rapporte à	Peine privative de liberté
Date de la libération	14.10.2017
Solde de la peine	2 mois 2 jour(s) délai d'épreuve 1 an(s), à partir de/du 14.10.2017 avec assistance de probation

En l'état actuel, le jugement 1 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.

Jugement 2

Date du jugement	06.05.2014
Autorité	Ministère public de l'arrondissement Lausanne
date de notification	06.05.2014
Date d'entrée en force	06.05.2014
Numéro de dossier	PE14.002842-MRN

Infractions

violence ou menace contre les autorités ou les fonctionnaires
art. 285 ch. 1 aCP
Date de l'infraction: 29.01.2014

injure
art. 177 CP
Date de l'infraction: 29.01.2014

Sanctions

Peine pécuniaire, 15 Jours-amende de CHF 15.00
sans sursis exécutoire

Amende, CHF 100.00
sans sursis exécutoire

Peine privative de liberté, 90 jour(s)
sans sursis exécutoire

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

Décisions ultérieures

D-LibC Libération conditionnelle

Date de la décision	06.10.2017
Autorité	Office des juges d'application des peines Lausanne
Numéro de dossier	-
Concerne le jugement	08.09.2014, Ministère public de l'arrondissement Lausanne, PE14.016584-MRN 06.05.2014, Ministère public de l'arrondissement Lausanne, PE14.002842-MRN 28.02.2013, Ministère public de l'arrondissement de La Côte, Morges, PE12.021302-XCR
Se rapporte à	Peine privative de liberté
Date de la libération	14.10.2017
Solde de la peine	2 mois 2 jour(s) délai d'épreuve 1 an(s), à partir de/du 14.10.2017 avec assistance de probation

En l'état actuel, le jugement 2 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.

Jugement 3

Date du jugement	08.09.2014
Autorité	Ministère public de l'arrondissement Lausanne
date de notification	08.09.2014
Date d'entrée en force	08.09.2014
Numéro de dossier	PE14.016584-MRN

Infractions

dommages à la propriété
art. 144 al. 1 CP
Date de l'infraction: 07.06.2013

Sanctions

Peine privative de liberté, 90 jour(s)
sans sursis exécutoire

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours rétrospectif
art. 49 al. 2 CP

Décisions ultérieures

D-LibC Libération conditionnelle

Date de la décision	06.10.2017
Autorité	Office des juges d'application des peines Lausanne
Numéro de dossier	-
Concerne le jugement	08.09.2014, Ministère public de l'arrondissement Lausanne, PE14.016584-MRN 06.05.2014, Ministère public de l'arrondissement Lausanne, PE14.002842-MRN 28.02.2013, Ministère public de l'arrondissement de La Côte, Morges, PE12.021302-XCR
Se rapporte à	Peine privative de liberté
Date de la libération	14.10.2017
Solde de la peine	2 mois 2 jour(s) délai d'épreuve 1 an(s), à partir de/du 14.10.2017 avec assistance de probation

En l'état actuel, le jugement 3 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.

Jugement 4

Date du jugement	23.07.2019
Autorité	Ministère public cantonal STRADA à Lausanne
date de notification	23.07.2019
Date d'entrée en force	23.07.2019
Numéro de dossier	PE19.000245-ASW

Infractions

dommages à la propriété
art. 144 al. 1 CP
Date de l'infraction: 12.12.2018

violation de domicile
art. 186 CP
Date de l'infraction: 12.12.2018

vol simple, infraction d'importance mineure
art. 139 ch. 1 et art. 172ter al. 1 CP
Date de l'infraction: 12.12.2018

Sanctions

Peine pécuniaire, 30 Jours-amende de CHF 30.00
sans sursis exécutoire

Amende, CHF 300.00
sans sursis exécutoire

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

En l'état actuel, le jugement 4 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.

Jugement 5

Date du jugement	25.02.2020
Autorité	Ministère public de l'arrondissement Lausanne
date de notification	25.02.2020
Date d'entrée en force	25.02.2020
Numéro de dossier	AM19.024568-AMLN

Infractions

violation de domicile
art. 186 CP
Date de l'infraction: 24.01.2020

vol simple, infraction d'importance mineure
art. 139 ch. 1 et art. 172ter al. 1 CP
Date de l'infraction: 18.01.2020; 13.12.2019

Sanctions

Peine privative de liberté, 20 jour(s)
sans sursis exécutoire

Amende, CHF 400.00
sans sursis exécutoire

En l'état actuel, le jugement 5 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.

Jugement 6

Date du jugement	16.09.2020
Autorité	Ministère public de l'arrondissement Lausanne
date de notification	16.09.2020
Date d'entrée en force	16.09.2020
Numéro de dossier	AM20.003706-AMLN

Infractions

violation de domicile
art. 186 CP
Date de l'infraction: 29.01.2020

usage illicite d'un véhicule au sens de la loi sur le transport de voyageurs
art. 57 al. 3 LTV
Date de l'infraction: 01.02.2020; 19.03.2020; 19.02.2020; 27.01.2020; 01.03.2020

Sanctions

Peine privative de liberté, 20 jour(s)
sans sursis exécutoire

Amende, CHF 600.00
sans sursis exécutoire

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours rétrospectif
art. 49 al. 2 CP

Peine complémentaire, peine partiellement complémentaire, peine d'ensemble

Peine complémentaire se rapportant au jugement du 25.02.2020 (Ministère public de l'arrondissement Lausanne)

**En l'état actuel, le jugement 6 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.**

Jugement 7

Date du jugement	20.10.2021
Autorité	Tribunal correctionnel Lausanne
date de notification	20.10.2021
Date d'entrée en force	20.10.2021
Numéro de dossier	PE18.015313-SBT

Infractions

insoumission à une décision de l'autorité
art. 292 CP
Date de l'infraction: 25.02.2019

lésions corporelles simples, contre le partenaire enregistré
art. 123 ch. 2 al. 5 CP
Date de l'infraction: 25.07.2018; 15.07.2018-06.10.2018; 07.10.2018

menaces, commises par le partenaire
art. 180 al. 2 let. b CP
Date de l'infraction: 07.10.2018; 25.07.2018

contravention à la loi sur les stupéfiants
art. 19a LStup
Date de l'infraction: 11.2017-29.11.2018

Sanctions

Peine privative de liberté, 9 mois
sans sursis exécutoire

Amende, CHF 200.00
sans sursis exécutoire

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours rétrospectif
art. 49 al. 2 CP

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

Peine complémentaire, peine partiellement complémentaire, peine d'ensemble

Peine complémentaire se rapportant au jugement du 25.02.2020 (Ministère public de l'arrondissement Lausanne)

Peine complémentaire se rapportant au jugement du 16.09.2020 (Ministère public de l'arrondissement Lausanne)

**En l'état actuel, le jugement 7 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.**

Jugement 8

Date du jugement	07.04.2022
Autorité	Tribunal pénal de la Sarine
date de notification	25.04.2022
Date d'entrée en force	07.04.2022
Numéro de dossier	65 21 73

Infractions

lésions corporelles graves (tentative)
art. 122 CP, art. 22 al. 1 CP
Date de l'infraction: 08.10.2020

lésions corporelles simples, avec un moyen dangereux
art. 123 ch. 2 al. 2 CP
Date de l'infraction: 19.10.2019

voies de fait à réitérées reprises, contre le partenaire (commission répétée)
art. 126 al. 2 let. c CP, -
Date de l'infraction: 08.04.2019-08.10.2020

dommages à la propriété
art. 144 al. 1 CP
Date de l'infraction: 07.07.2020

lésions corporelles simples, contre le partenaire enregistré
art. 123 ch. 2 al. 5 CP
Date de l'infraction: 08.10.2020

menaces
art. 180 al. 1 CP
Date de l'infraction: 08.10.2020

Sanctions

Peine privative de liberté, 21 mois
sans sursis exécutoire

Amende, CHF 500.00
sans sursis exécutoire

Traitement institutionnel des addictions selon art. 60 CP

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

Peine complémentaire, peine partiellement complémentaire, peine d'ensemble

Peine complémentaire se rapportant au jugement du 25.02.2020 (Ministère public de l'arrondissement Lausanne)

Peine complémentaire se rapportant au jugement du 20.10.2021 (Tribunal correctionnel Lausanne)

Peine complémentaire se rapportant au jugement du 16.09.2020 (Ministère public de l'arrondissement Lausanne)

Temps de détention imputable sur la peine

346 jour(s)

Décisions ultérieures

D-LibC Libération conditionnelle

Date de la décision	18.03.2025
Autorité	Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation SESPP
Numéro de dossier	-
Concerne le jugement	07.04.2022, Tribunal pénal de la Sarine, 65 21 73
Se rapporte à	Traitement institutionnel des addictions selon art. 60 CP
Date de la libération	18.03.2025
Solde de la peine	Aucun solde de peine délai d'épreuve 1 an(s), à partir de/du 18.03.2025 avec assistance de probation, avec règles de conduite

DU-R Révocation

Date de la décision	07.09.2026
Autorité	Tribunal de première instance du Jura Porrentruy
Numéro de dossier	TPI 185 2026
Se rapporte à	Traitement institutionnel des addictions selon art. 60 CP

En l'état actuel, le jugement 8 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.

Jugement 9

Date du jugement	07.09.2026
Autorité	Tribunal de première instance du Jura Porrentruy
date de notification	07.09.2026
Date d'entrée en force	07.09.2026
Numéro de dossier	TPI 185 2026

Infractions

lésions corporelles simples

art. 123 ch. 1 CP

Date de l'infraction: 14.09.2025

lésions corporelles simples, contre le partenaire enregistré

art. 123 ch. 2 al. 5 CP

Date de l'infraction: 14.09.2025; 30.04.2025

lésions corporelles graves (tentative)

art. 122 CP, art. 22 al. 1 CP

Date de l'infraction: 14.09.2025; 30.04.2025

injure

art. 177 al. 1 CP

Date de l'infraction: 14.09.2025

menaces

art. 180 al. 1 CP

Date de l'infraction: 30.04.2025; 01.05.2025-11.06.2025; 14.09.2025

menaces, commises par le conjoint

art. 180 al. 2 let. a CP

Date de l'infraction: 30.04.2025; 01.05.2025-11.06.2025; 14.09.2025

conduire un véhicule automobile en état d'ébriété avec un taux d'alcool qualifié dans le sang ou dans l'haleine au sens de la LF sur la circulation routière, taux d'alcoolémie 2.08 pour mille

art. 91 al. 2 let. a LCR

Date de l'infraction: 16.08.2025

Sanctions

Peine privative de liberté, 15 mois

sans sursis exécutoire

Peine pécuniaire, 95 Jours-amende de CHF 30.00

sans sursis exécutoire

Interdiction de contact et géographique selon art. 67b CP, durée initiale 5 an(s) à partir de/du 07.09.2026

Ordonne à l'encontre de Romain Baeriswyl une interdiction de contact, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, sous quelle forme que ce soit, notamment par téléphone, par écrit ou par voie électronique, avec X, pour une durée de 5 ans.

L'interdiction devrait cesser d'avoir effet le: 07.09.2031

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours réel

art. 49 al. 1 CP

Temps de détention imputable sur la peine

450 jour(s)

**En l'état actuel, le jugement 9 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.**